

EXAMEN D'ENTREE AU C.R.F.P.A.
EPREUVE PRATIQUE

Mardi 18 Septembre 2012
8 H – 11 H

DROIT ADMINISTRATIF

1 - Monsieur X est heureux. Il est devenu papa et partage cet instant magique avec sa femme à la maternité de l'hôpital Velpaux.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, sa belle-mère, Madame Y, qui venait voir sa fille, a glissé dans le hall de l'hôpital sur une flaque de café froid : fracture ouverte du fémur !

Elle est immédiatement amenée aux urgences puis au bloc opératoire. La chef de service décide de laisser opérer son jeune interne, par ailleurs son amant, qui ne possède cependant pas toutes les compétences pour mener une telle intervention. Il maîtrise mal la meuleuse destinée à adoucir les contours de la fracture et, à la suite d'un mauvais geste, détruit une partie du fémur de la belle-mère de Monsieur X. L'opération se poursuit et Mme Y se réveille avec une jambe plus courte que l'autre. Elle sera immobilisée 4 mois.

Monsieur X, après réflexion, se dit que la situation n'est pas si avantageuse. Après tout, que se passera-t-il si c'est lui qui est obligé d'aider sa femme à la place de sa belle-mère ?

Il vous sollicite afin de savoir quelles actions et indemnisations il peut envisager pour sa belle-mère et lui. (7 points)

2 – Monsieur X est président d'une association qui organise des ateliers de travaux manuels pour les personnes en cours de réinsertion sociale. Afin de financer cette activité, l'association pratique le recyclage et fabrique des jeux d'extérieur pour les fêtes d'anniversaire ou toute autre manifestation accueillant des enfants.

Le maire de la commune de Jarnac-Lesgeant vient voir Monsieur X en lui proposant une subvention en échange de menus services, notamment l'animation de la grande fête annuelle des enfants et la fourniture de jeux pour les écoles du village.

Monsieur X voudrait savoir si cette démarche de l'édile est de nature à lui porter préjudice. Désormais jeune papa, il ne veut prendre aucun risque. (5 points)

3 – Monsieur X tarde à donner sa réponse à Monsieur le maire de Jarnac-Lesgeant. Il doit en effet s'occuper de la gestion de son entreprise de réparation de meubles en plus de l'association, de son bébé et de sa belle-mère handicapée.

Quelle n'est cependant pas sa surprise lorsqu'il découvre, au hasard de la lecture des panneaux d'affichage municipaux, que le conseil municipal a voté un arrêté de police interdisant l'usage des marteaux et perceuses au sein d'un périmètre incluant le siège de son entreprise au prétexte de la proximité d'un hôtel pour chiens. A vrai dire, il n'en est pas très sûr car l'arrêté est très lapidaire.

Monsieur X vous consulte pour savoir s'il lui est possible de contester un tel arrêté.
(6 points)

4 – Impressionné par vos qualités, le maire de Jarnac-Lesgeant vient vous voir pour évoquer une possibilité d'améliorer l'efficacité de ses services. Il a entendu dire que le Conseil d'Etat avait récemment décidé de ne plus sanctionner les actes administratifs adoptés en dépit de manquements strictement procéduraux. Pourriez-vous l'éclairer sur ce point ? (2 points)

Documents autorisés :

Conformément à l'article 11 de l'Arrêté du 11 septembre 2003 :

« Lors des épreuves, les candidats peuvent utiliser les codes et recueils de lois et décrets annotés, à l'exclusion des codes commentés.

Ils peuvent également se servir de codes ou recueils de lois et décrets ne contenant aucune indication de doctrine ou de jurisprudence sans autres notes que des références à des textes législatifs ou réglementaires.